

CATALOGUE DE FORMATION



Implanté au cœur de la Normandie, NORMANDIE AUTO FORMATION est un organisme de formation spécialisé dans l'après-vente automobile.

FORMATIONS

Aujourd'hui notre offre de formation s'articule sur six grands domaines que sont :

- La prévention des risques sur véhicules électriques et hybrides
- La climatisation automobile
- La technologie des véhicules électriques et hybrides
- La réutilisation des boîtiers codés des véhicules automobiles français
- Les contrôles électriques dans l'automobile
- Les compétences transverses (management, gestion des conflits..)

Notre offre de formation va continuer à s'étoffer au fur à mesure des mois. Nous pouvons étudier toute demande spécifique de votre part.

ACCUEIL

Nous vous accueillons sur deux sites partenaires en Normandie. La formation peut aussi être assurée directement au sein de votre structure.



FINANCEMENT

L'ensemble de notre offre est éligible aux financements par les fonds publics de la formation professionnelle ou des fonds mutualisés car NORMANDIE AUTO FORMATION est un organisme de formation certifié Qualiopi.



CONTACT ET DATES DES FORMATIONS

NORMANDIE AUTO FORMATION

25 rue de la cavée 27520 BOISSEY LE CHATEL

Tél : 06 73 86 22 62

Mail : normandieautoformation@outlook.com

Site : normandieautoformation.com

1. PARCOURS HABILITATIONS ELECTRIQUES

FIT 101 La prévention des risques sur véhicules électriques et hybrides	
B0L Chargé de réparation, BCL, B2L, B2VL.....	7
MQT 101 Maintien de qualification sur la prévention des risques sur véhicules électriques et hybrides	
B0L Chargé de réparation, BCL, B2L, B2VL.....	8
FIDD 101 La prévention des risques sur véhicules électriques et hybrides pour dépanneur/remorqueur/déconstructeur	
B1XL, B2XL Dépanneur / Déconstructeur.....	9
MQDD 101 Maintien de qualification sur la prévention des risques sur véhicules électriques et hybrides pour dépanneur/remorqueur/déconstructeur	
B1XL, B2XL Dépanneur / Déconstructeur.....	10
B0L 101 La prévention des risques sur véhicules électriques et hybrides	
INITIALE ET MAINTIEN DE QUALIFICATION B0L.....	11
AVERTI La prévention des risques sur véhicules électriques et hybrides	
INITIALE	12

2. LA CLIMATISATION

CLIM 101	13
-----------------------	----

3. LA TECHNOLOGIE DES VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES

TVEVH 101	16
------------------------	----

4. LES CONTRÔLES ELECTRIQUES DANS L'AUTOMOBILE

ELE 101	18
----------------------	----

5. PARCOURS REUTILISATION DES BOITIERS CODES DES VEHICULES AUTOMOBILES FRANÇAIS

Module 1 : Réutiliser les boîtiers codés des systèmes antidémarrage des
véhicules automobiles des constructeurs français21

Module 2 : La reprogrammation des composants électroniques des boîtiers
antidémarrage des constructeurs français 22

6. PARCOURS COMPETENCES TRANSVERSES

Management Après-vente Automobile

MAVA 10124

PARCOURS HABILITATIONS ELECTRIQUES



LA PREVENTION DES RISQUES SUR VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES

FORMATION INITIALE

B0L Chargé de réparation, BCL, B2L, B2VL

2 jours 700 € HT

FIT 101

ETRE EN PHASE AVEC LA REGLEMENTATION

Le décret 2010-1118 du 22 Septembre 2010, impose que tout professionnel intervenant sur la partie électrique d'un véhicule/engin électrique ou hybride doit être habilité à compter du 1^{er} janvier 2011. Cette habilitation relève de la responsabilité de l'employeur. L'employeur définit et met en œuvre les moyens nécessaires afin que son personnel soit formé pour avoir la capacité d'intervenir en toute sécurité.

PUBLIC

L'ensemble des techniciens étant amenés à intervenir sur une chaîne de traction d'un véhicule électrique ou hybride

PREREQUIS

Notions de base en électricité

APPORTS

Permettre aux salariés de pouvoir intervenir en toute sécurité sur les véhicules électriques et hybrides

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le participant aura acquis :

- Les compétences nécessaires lui permettant d'intervenir en toute sécurité sur véhicule électrique ou hybride, dans le respect de la norme NF C18-550
- Les savoir et savoir-faire permettant de préparer son habilitation électrique

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les technologies électriques et hybrides
- Les moyens et équipements de protection
- Le risque électrique et les moyens de prévention
- Les étapes d'une intervention sur un véhicule électrique ou hybride
- Réaliser une intervention en présence d'une pièce nue sous tension (voisinage)

LA PREVENTION DES RISQUES SUR VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES

MAINTIEN DE QUALIFICATION

B0L Chargé de réparation, BCL, B2L, B2VL

1 jour 350 € HT

MQT 101

ETRE EN PHASE AVEC LA REGLEMENTATION

Le décret 2010-1118 du 22 Septembre 2010, impose que tout professionnel intervenant sur la partie électrique d'un véhicule/engin électrique ou hybride doit être habilité à compter du 1^{er} janvier 2011. Cette habilitation relève de la responsabilité de l'employeur. L'employeur définit et met en œuvre les moyens nécessaires afin que son personnel soit formé pour avoir la capacité d'intervenir en toute sécurité

PUBLIC

L'ensemble des techniciens étant amenés à intervenir sur une chaîne de traction d'un véhicule électrique ou hybride

PREREQUIS

Être initialement titulaire des habilitations : B0L Chargé de réparation, B2L, B2VL, BCL

APPORTS

Permettre aux salariés de pouvoir intervenir en toute sécurité sur les véhicules électriques et hybrides

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le participant aura acquis :

- Les compétences nécessaires lui permettant d'intervenir en toute sécurité sur véhicule électrique ou hybride, dans le respect de la norme NF C18-550
- Les savoir et savoir-faire permettant de préparer son habilitation électrique
-

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Le risque électrique et les moyens de prévention
- Les moyens et équipements de protection
- Les étapes d'une intervention sur un véhicule électrique ou hybride
- Réaliser une intervention en présence d'une pièce nue sous tension (voisinage)
- Consigner/Déconsigner

LA PREVENTION DES RISQUES SUR VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES

FORMATION INITIALE

B1XL, B2XL DEPANNEUR REMORQUEUR DECONSTRUCTEUR

2 jours 700 € HT

FIDD 101

ETRE EN PHASE AVEC LA REGLEMENTATION

Le décret 2010-1118 du 22 Septembre 2010, impose que tout professionnel intervenant sur la partie électrique d'un véhicule/engin électrique ou hybride doit être habilité à compter du 1^{er} janvier 2011. Cette habilitation relève de la responsabilité de l'employeur. L'employeur définit et met en œuvre les moyens nécessaires afin que son personnel soit formé pour avoir la capacité d'intervenir en toute sécurité

PUBLIC

L'ensemble des techniciens étant amenés à effectuer du dépannage, remorquage et de la déconstruction

PREREQUIS

Notions de base en électricité

APPORTS

Permettre aux dépanneurs et déconstructeurs de pouvoir intervenir en toute sécurité sur les véhicules électriques et hybrides

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le participant aura acquis :

- Les compétences nécessaires lui permettant d'intervenir en toute sécurité sur véhicule électrique ou hybride, dans le respect de la norme NF C18-550
- Les savoir et savoir-faire permettant de préparer son habilitation électrique B1XL, B2XL Dépanneur remorqueur, B1XL, B2XL Déconstructeur

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les technologies électriques et hybrides
- Les moyens et équipements de protection
- Le risque électrique et les moyens de prévention lors d'un dépannage et d'une déconstruction
- Réaliser une mise hors tension à l'aide d'un guide d'intervention d'urgence, une consignation
- Réaliser une intervention en présence d'une pièce nue sous tension (voisinage)

LA PREVENTION DES RISQUES SUR VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES

MAINTIEN DE QUALIFICATION

B1XL, B2XL DEPANNEUR REMORQUEUR DECONSTRUCTEUR

MQDD 101

1 jour 350 € HT

ETRE EN PHASE AVEC LA REGLEMENTATION

Le décret 2010-1118 du 22 Septembre 2010, impose que tout professionnel intervenant sur la partie électrique d'un véhicule/engin électrique ou hybride doit être habilité à compter du 1^{er} janvier 2011. Cette habilitation relève de la responsabilité de l'employeur. L'employeur définit et met en œuvre les moyens nécessaires afin que son personnel soit formé pour avoir la capacité d'intervenir en toute sécurité

PUBLIC

L'ensemble des techniciens étant amenés à effectuer du dépannage, remorquage et de la déconstruction

PREREQUIS

Être initialement titulaire des habilitations : B1XL, B2XL dépanneur remorqueur ou B1XL, B2XL déconstructeur

APPORTS

Permettre aux dépanneurs et déconstructeurs de pouvoir intervenir en toute sécurité sur les véhicules électriques et hybrides

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le participant aura acquis :

- Les compétences nécessaires lui permettant d'intervenir en toute sécurité sur véhicule électrique ou hybride, dans le respect de la norme NF C18-550
- Les savoir et savoir-faire permettant de préparer son habilitation électrique B1XL, B2XL Dépanneur remorqueur, B1XL, B2XL Déconstructeur

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les technologies électriques et hybrides
- Les moyens et équipements de protection
- Le risque électrique et les moyens de prévention lors d'un dépannage et d'une déconstruction
- Réaliser une mise hors tension à l'aide d'un guide d'intervention d'urgence, une consignation
- Réaliser une intervention en présence d'une pièce nue sous tension (voisinage)

LA PREVENTION DES RISQUES SUR VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES

INITIAL ET MAINTIEN DE QUALIFICATION

BOL

1 jour 350 € HT

ETRE EN PHASE AVEC LA REGLEMENTATION

Le décret 2010-1118 du 22 Septembre 2010, impose que tout professionnel intervenant sur la partie électrique d'un véhicule/engin électrique ou hybride doit être habilité à compter du 1^{er} janvier 2011. Cette habilitation relève de la responsabilité de l'employeur. L'employeur définit et met en œuvre les moyens nécessaires afin que son personnel soit formé pour avoir la capacité d'intervenir en toute sécurité

PUBLIC

L'ensemble des techniciens étant amenés à intervenir sur un véhicule électrique ou hybride hors chaîne de traction

PREREQUIS

Notions de base en électricité

APPORTS

Permettre aux salariés de pouvoir intervenir en toute sécurité sur les véhicules électriques et hybrides

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le participant aura acquis :

- Les compétences nécessaires lui permettant d'intervenir en toute sécurité sur véhicule électrique ou hybride, dans le respect de la norme NF C18-550
- Les savoir et savoir-faire permettant de préparer son habilitation électrique BOL

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Le risque électrique et les moyens de prévention
- Les niveaux d'habilitation
- Les étapes d'une intervention sur un véhicule électrique ou hybride
- Identifier une zone d'approche prudente ainsi qu'une zone de voisinage renforcé
- Intervenir en toute sécurité sur un véhicule électrique ou hybride

LA PREVENTION DES RISQUES SUR VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES

AVERTI

1 jour 350 € HT

ETRE EN PHASE AVEC LA REGLEMENTATION

Le décret 2010-1118 du 22 Septembre 2010, impose que tout professionnel intervenant sur la partie électrique d'un véhicule/engin électrique ou hybride doit être habilité à compter du 1^{er} janvier 2011. Cette habilitation relève de la responsabilité de l'employeur. L'employeur définit et met en œuvre les moyens nécessaires afin que son personnel soit formé pour avoir la capacité d'intervenir en toute sécurité

PUBLIC

L'ensemble des techniciens étant amenés à intervenir sur un véhicule électrique ou hybride hors chaîne de traction

PREREQUIS

Notions de base en électricité

APPORTS

Permettre aux salariés de pouvoir intervenir en toute sécurité sur les véhicules électriques et hybrides

OBJECTIFS

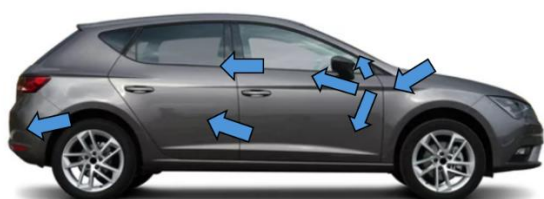
A l'issue de la formation, le participant aura acquis :

- Les compétences nécessaires lui permettant d'intervenir en toute sécurité sur véhicule électrique ou hybride, dans le respect de la norme NF C18-550
- Les savoir et savoir-faire permettant de définir les limites d'intervention du personnel averti

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Le risque électrique et les moyens de prévention
- Les niveaux d'habilitation
- Les étapes d'une intervention sur un véhicule électrique ou hybride
- Identifier une zone d'approche prudente ainsi qu'une zone de voisinage renforcé
- Intervenir en toute sécurité sur un véhicule électrique ou hybride en tant que personnel averti

LA CLIMATISATION AUTOMOBILE



LA CLIMATISATION AUTOMOBILE

Se préparer au test d'aptitude Catégorie V et V-VHU

2 jours 700 € HT

ETRE EN PHASE AVEC LA REGLEMENTATION

Le règlement européen 2024/573 du 7 février 2024 impose que tout professionnel qui désire procéder à des contrôles d'étanchéité, de la maintenance et de l'entretien, de la mise en service, de la récupération des fluides des systèmes de climatisation de véhicules, engins et matériels mentionnés à l'article R.311-1 du code de la route possède une attestation d'aptitude de catégorie V ou de catégorie V-VHU (véhicules hors d'usage).

PUBLIC

L'ensemble des techniciens étant amenés à intervenir sur les climatisations des véhicules, engins et matériels

PREREQUIS

Aucun

APPORTS

Permettre aux salariés de pouvoir intervenir sur les systèmes de climatisation des véhicules, engins et matériels

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le participant aura acquis les compétences permettant :

- D'effectuer l'entretien et la maintenance d'un circuit de climatisation à l'aide d'une station de climatisation
- D'appliquer la réglementation et respecter les règles de sécurité lors de la manipulation des fluides et des équipements
- De réaliser l'épreuve d'Attestation d'aptitude prévue par le décret n°2007-737 du 7 mai 2007 pour les installations de la catégorie V et V-VHU

PROGRAMME DE LA FORMATION

- La réglementation F-GAS
- Les composants des circuits de climatisation
- Le fonctionnement des circuits de climatisation
- L'entretien, le remplacement de composants, la recherche de fuite, le contrôle d'efficacité

TEST D'APTITUDE CATEGORIE V et V-VHU

3 heures 210 € HT

ETRE EN PHASE AVEC LA REGLEMENTATION

Le règlement européen 2024/573 du 7 février 2024 impose que tout professionnel qui désire procéder à des contrôles d'étanchéité, de la maintenance et de l'entretien, de la mise en service, de la récupération des fluides des systèmes de climatisation de véhicules, engins et matériels mentionnés à l'article R.311-1 du code de la route possède une attestation d'aptitude de catégorie V ou de catégorie V-VHU (véhicules hors d'usage).

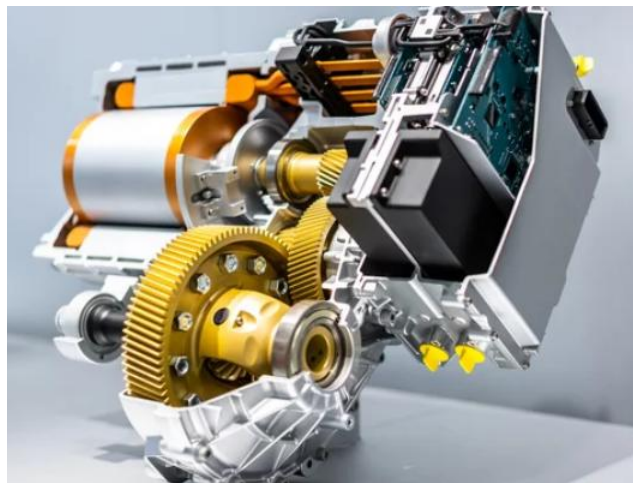
PUBLIC

L'ensemble des techniciens
étant amenés à intervenir
sur les climatisations des
véhicules, engins et
matériels

OBJECTIF

Obtenir l'attestation d'aptitude imposée par le règlement européen 2024/573 du 7 février 2024.

LA TECHNOLOGIE DES VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES



LA TECHNOLOGIE DES VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES

TVEVH 101

2 jours 700 € HT

LA TECHNOLOGIE DES VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES

Le parc de véhicules électriques et hybrides en France ne cesse de progresser. Après avoir été habilités, et afin de proposer une offre de service complète il est important pour les techniciens de connaître le fonctionnement de ces nouvelles technologies afin d'en assurer la maintenance et la réparation.

PUBLIC

L'ensemble des techniciens étant amenés à intervenir sur un véhicule électrique ou hybride

PREREQUIS

Notions de base en électricité

APPORTS

Permettre aux techniciens de connaître le fonctionnement des technologies des véhicules électriques et hybrides

OBJECTIFS

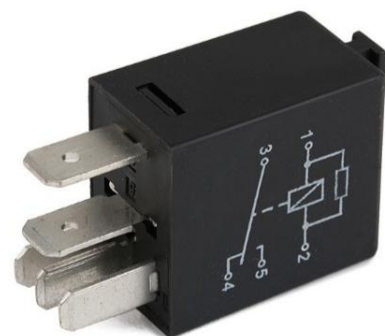
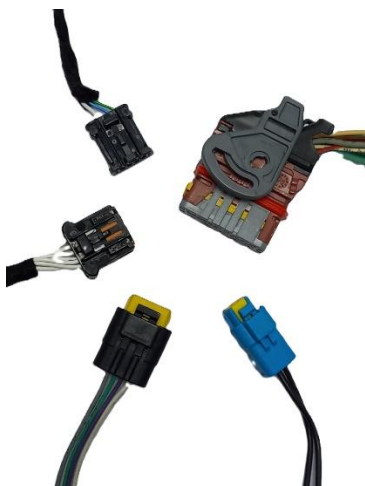
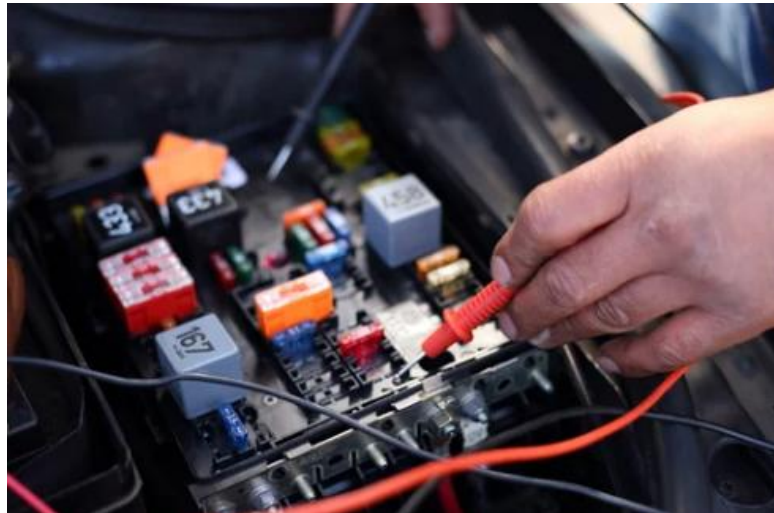
A l'issue de la formation, le participant aura acquis :

- Les compétences nécessaires lui permettant de connaître les architectures et le fonctionnement des différentes technologies de véhicules électriques et hybrides

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les différentes chaînes de traction (électrique, hybride, mild hybrid..)
- Les sources de tension à bord (réseau de servitude, batteries de traction)
- Les différents composants (moteur, électronique de puissance..)
- Les technologies de charge (bornes de charges, câbles de charge..)
- Le confort habitacle, Chauffage et climatisation, La pompe à chaleur

LES CONTRÔLES ELECTRIQUES DANS L'AUTOMOBILE



LES CONTRÔLES ELECTRIQUES DANS L'AUTOMOBILE

ELE 101

2 jours 700 € HT

EFFECTUER DES MESURES ELECTRIQUES ET LES ANALYSER

PUBLIC

L'ensemble des techniciens étant amenés à effectuer des mesures électriques dans le cadre de diagnostics

PREREQUIS

Aucun

APPORTS

Permettre aux salariés de savoir mesurer et interpréter des relevés sur les systèmes électriques automobiles

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le participant aura acquis :

- Les compétences nécessaires lui permettant d'utiliser les appareils de mesures électriques
- Les savoir et savoir-faire permettant d'analyser et interpréter les mesures effectuées

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les grandeurs électriques
- Les appareils de mesures électriques
- Contrôle des éléments des circuits électriques automobiles (Alimentations, Faisceaux, Connecteurs, contacteurs, relais, diodes, électrovannes, moteurs...)
- La chute de tension
- Le courant de fuite

PARCOURS REUTILISATION DES BOITIERS CODES DES VEHICULES AUTOMOBILES FRANCAIS



REUTILISER LES BOITIERS CODES DES SYSTEMES ANTIDEMARRAGE DES VEHICULES AUTOMOBILES DES CONSTRUCTEURS FRANCAIS

Module 1

3 jours 1500 € HT

PRESENTATION

PUBLIC

Professionnels de la réparation automobile désirant connaître la faisabilité d'effectuer une réparation des systèmes antidémarrage des constructeurs français, avec de la pièce d'occasion.

PREREQUIS

Utilisation basique d'un ordinateur et d'un outil de diagnostic

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le participant aura acquis :

- Les compétences nécessaires lui permettant d'identifier la version et les éléments d'un système antidémarrage d'un véhicule
- Les savoir et savoir-faire permettant de diagnostiquer, un système antidémarrage
- Les savoir-faire permettant d'opter pour une réparation ou un remplacement d'un boîtier codé
- Les savoir-faire pour réadapter un boîtier électronique d'occasion grâce à une interface via la prise EOBD
- Les savoir-faire pour valider une réparation

PROGRAMME DE LA FORMATION

- L'intérêt écologique du recyclage
- Les différents systèmes d'antidémarrage
- Les liaisons codées
- La virginisation
- Le clonage
- L'émulation
- Les différents outils pour la virginisation et le clonage



LA REPROGRAMMATION DES COMPOSANTS ELECTRONIQUES DES BOITIERS ANTIDEMARRAGES DES VEHICULES FRANÇAIS

Module 2

4 jours 2000 € HT

PRESENTATION

PUBLIC

Professionnels de la réparation automobile désirant connaître les faisabilités d'effectuer une réparation des systèmes antidémarrage des constructeurs français, avec de la pièce d'occasion.

PREREQUIS

Avoir suivi le module 1 :

REUTILISER LES BOITIERS CODES DES SYSTEMES
ANTIDEMARRAGE DES VEHICULES AUTOMOBILES
DES CONSTRUCTEURS FRANCAIS

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, le participant aura acquis :

- Le principe de fonctionnement d'un ECU (unité à contrôle électronique).
- Les savoirs et savoir-faire permettant de reconnaître, identifier différentes mémoires.
- Les savoirs et savoir-faire permettant de reprogrammer une mémoire.
- Les savoirs et savoir-faire permettant la manipulation d'une image binaire.
- Les savoirs et savoir-faire pour le soudage/dessoudage des composants des PCBs (Printed Circuit Board-circuit imprimé)

PROGRAMME DE LA FORMATION

La découverte d'une architecture d'un ECU et de son fonctionnement.

- L'identification et le contenu des mémoires : références, logos, masks, packages, les programmes, le binaire.
- La programmation des mémoires (lecture et écriture), Checksum, In-Situ, JTAG, BDM, K-line, CAN, Bootmode, Benchmode.
- - L'interprétation et la modification de l'image binaire, l'éditeur hexadécimal, la chaîne de caractères, le cryptage ou la manipulation des données, les tables de vérité, les blocs, ...
- - Le soudage/dessoudage des composants (THT, CMS, étains, flux, matériel à souder, ...)



PARCOURS COMPETENCES TRANSVERSES



MANAGEMENT APRES VENTE AUTOMOBILE

MAVA 101

2 jours 820 € HT

DEVENIR MANAGER

PUBLIC

Toute personne aspirant à devenir manager, maîtriser les fondamentaux du management performant. Responsables ou chefs de service après-vente.

PREREQUIS

Aucun

APPORTS

Affirmer votre identité managériale pour orienter l'action et la performance et établir des relations positives avec votre équipe.

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Comprendre et incarner le rôle du manager après-vente
- Adapter votre style de management aux situations et à votre équipe
- Communiquer efficacement et développer l'engagement
- Piloter les indicateurs clés de la performance
- Mettre en œuvre un plan d'action managérial complet

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOUR 1 :

COMPRENDRE ET AFFIRMER SON ROLE DE MANAGER

La posture du manager

- Rôle et responsabilité du manager après-vente
- Les valeurs clés du service et de la satisfaction client
- Mise en situation

Leadership et communication

- Les styles de management
- Technique de communication managériale
- Jeux de rôle
- Test de personnalité
- Gestion des conflits

JOUR 2 :

PILOTER LA PERFORMANCE ET ANIMER SON EQUIPE

Le pilotage de la performance

- Les indicateurs de la performance managériale
- Méthode de suivi et d'analyse des écarts
- Outils de reporting et tableau de bord
- Etude de cas

Animation et motivation d'équipe

- Les leviers de la motivation
- Fixer les objectifs collectifs et individuels (Méthode SMART)
- Mener des réunions efficaces
- Atelier pratique d'une mini réunion
- Mise en place d'un plan d'action individualisé

**Suivi personnalisé en visioconférence sous 10 jours et ensuite une fois
par mois pendant 10 mois**

